

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département des Alpes de Haute-Provence

Service départemental d'incendie et de secours

DELIBERATION N° 2025-45(GFCP)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU BUREAU

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE

L'an deux mille vingt-cinq et le 2 octobre, le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de monsieur Jean-Claude CASTEL.

Date de convocation : 19 septembre 2025

Nombre d'élus en exercice : 5

Présents : 4

Absents : 1

Votants : 4

Réception en Préfecture le :

Délibération certifiée exécutoire le :

Étaient présents : Madame Patricia PAUL, 1^e vice-présidente ; monsieur Claude BONDIL, 2^e vice-président ; monsieur Maurice JAYET, 3^e vice-président.

Objet : Apurement de l'actif

Le président expose :

1) Véhicules

En vue de l'apurement de l'actif, il est demandé l'autorisation de sortir des comptes les matériels figurant dans le tableau annexé au présent rapport.

Dans l'hypothèse où les membres du Bureau acceptent leur sortie des comptes, il leur est demandé de bien vouloir en délibérer et d'autoriser le Président à les sortir de l'inventaire.

Certains de ces matériels seront vendus aux enchères par l'intermédiaire du commissaire-priseur que le service a retenu dans le cadre d'un marché public et d'une convention de mandat. Concernant le véhicule Peugeot 3008 avec une valeur résiduelle de 7 445,75€, une reprise concessionnaire de 16 500€ permettra de couvrir celle-ci.

Engin	Immat.	Date acquisition	N° châssis	Marque	Modèle	N° inventaire	Valeur d'achat	Valeur résiduelle
VLU	BB-530-YF	21/10/2010	VF1KW0BD544079590	RENAULT	KANGOO	201000140	14 157,86 €	0 €
VLU	BB-567-YF	21/10/2010	VF1KW0BD544079589	RENAULT	KANGOO	201000142	14 157,86 €	0 €
BLS	MA E82688	01/05/2012	VP7D10570200110050	CAROLINA SKIFF	SUN WAY	201200144	11 997,57 €	0 €
BLS	MA E82624	01/05/2012	VP7D1057020120003	CAROLINA SKIFF	SUN WAY	201200182	11 997,57 €	0 €
BLS	MT B40 137	01/07/1997	00-BUSFIU46G797	BUSTER	BUSTER M	20200128	10 601,79 €	0 €
BLS	MA E066041	01/01/2012	VP7D1057020120004	CAROLINA SKIFF	SUN WAY	201200181	11 997,56 €	0 €
VLU	AS-171-WL	27/05/2010	VF1KW0BB543303466	RENAULT	KANGOO	201000101	18 402,51 €	0 €
CCFM	9881 LL 04	11/04/1988	WDB4351171W141193	UNIMOG	1300L	19880014	80 769,50 €	0 €
VLC	GJ-447-RQ	28/09/2022	VF3MCYHZUNS138192	PEUGEOT	3008	2022000224	37 228,71 €	7 445,75 €

2) Matériels

En vue de l'apurement de l'actif, il est demandé l'autorisation de sortir des comptes les matériels figurant dans le tableau annexé au présent rapport afin de procéder à un apurement d'actif comptable. Tous ces matériels ont une valeur résiduelle nulle.

Dans l'hypothèse où les membres du Bureau acceptent leur sortie des comptes, il leur est demandé de bien vouloir en délibérer et d'autoriser le Président à les sortir de l'inventaire.

Après en avoir délibéré les membres du Bureau ont adopté ce rapport à l'unanimité des voix, 16/02/2025 que ci-dessus.

Le président du conseil d'administration


Jean-Claude CASTEL

Accusé de réception en préfecture
004-280400169-20251002-B2025-45-GFCP-DE
Date de réception : 16/10/2025
Date de réception en préfecture : 16/10/2025